

Université Constantine 1
Faculté des Sciences Exactes
Service des Diplômes

**Dossier pour le retrait d'une Attestation de succès
provisoire en Graduation Licence – Master – D.E.S.**

- A)**1 Extrait de naissance N° 12 daté de l'année civile en cours .
- B)**1 Photocopie de la carte d'étudiant
- C)**1 Photocopie légalisée de la carte Nationale d'identité
- D)**1 Photocopie légalisée du Bac
- E)**1 Photocopie légalisée de la licence (pour le diplôme de Master)
- F)**1 fiche de renseignement dûment remplie par l'étudiant
- G)**2 enveloppes timbrées libellées à l'adresse de l'étudiant (mettre des timbres postaux et non des timbres fiscaux)
- H)**2 Photos d'identité
- I)**Originaux des relevés de notes de toutes les années d'études depuis la 1^{ère} inscription à l'Université.

Exemple : Pour un Bac de Juin 2008 et une licence obtenue en Juin 2013, les relevés de notes (RN) exigés dans le dossier sont : RN 2008-2009 ; RN 2009-2010 ; RN 2010-2011 ; RN 2011-2012 ; RN 2012-2013 .

Pour le diplôme de Master, les relevés exigés sont les relevé de notes des deux années du master.

- J)** Carte d'étudiant (Originale)
- K)** Quitus de la bibliothèque centrale daté de l'année civile en cours
- L)** Quitus de la bibliothèque du Département daté de l'année civile en cours
- M)** Quitus de l'Office National des Œuvres Universitaires (ONOU)
- N)** Quitus de dépôt légal des travaux universitaires (pour leMaster)

REMARQUESIMPORTANTES :

1 : L'originale de la décision de congé académique remplace un relevé de notes.

2 : Les rubriques**E), I), N)** ne concernent pas le diplôme de D.E.S.

3 :La rubrique **I)** est exigée pour le diplôme de Master, si la licence est obtenue dans un établissement universitaire autre que l'UC1.

4 :**Tout dossier incomplet est irrecevable**

